

AVIS AU PUBLIC

Commune de CHAUMOUSEY

Enquête publique de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 42/2023 en date du 30 août 2023, le maire de Chaumousey a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme

À cet effet,

M. LAJOUX Jacky-René a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 32 jours, du 3 octobre 2023 au 3 novembre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture : Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; Mercredi 8h30 à 12h00 ; Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; Vendredi 9h00 à 12h00.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie les :

- Mercredi 4 octobre 2023 de 9h00 à 11h00
- Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h00
- Vendredi 3 novembre de 10h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante : EPpluchaumousey@outlook.fr

Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur Monsieur LAJOUX Jacky-René ou par courrier électronique adressé à : EPpluchaumousey@outlook.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures et jours d'ouverture. Le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal. Toutes informations peuvent être demandées à M le Maire